15 millions d'euros supplémentaires pour les communes et les intercommunalités

Une enveloppe supplémentaire de 15,4 millions d'euros à destination des contrats de projets territoriaux et communaux va être débloquée prochainement pour l'année 2021. L'injection de ces crédits permettra de générer très rapidement un plan de relance de plus de 60 millions d'euros de travaux sur l'ensemble de la Dordogne.

Publié le 08 décembre 2020

Au regard de leurs compétences, l'aide aux communes est un choix facultatif pour les Conseils départementaux. Il demeure cependant essentiel pour celui de la Dordogne, où la contractualisation entre le Département et le bloc communal constitue un élément majeur de la politique d'aménagement de l'ensemble de nos territoires.

Dès le début de l'actuelle mandature, cette politique de contractualisation a été modernisée à travers **la mise en place d'un système plus juste et transparent, plus équilibré aussi** entre zones urbaines et zones rurales. Cette nouvelle façon de faire, moins arbitraire, porte ses fruits : elle a permis **une répartition plus harmonieuse des 82 millions d'euros d'aides votées sur la mandature**, destinées à moderniser nos équipements collectifs, nos réseaux, notre cadre de vie.

L'engagement avait été pris, en 2015, de réduire les délais de paiement des aides attribuées aux collectivités pour les ramener progressivement de trois ou quatre ans à un an à l'issue du mandat. Aujourd'hui, grâce aux inscriptions complémentaires de près de 3 millions d'euros votées lors de la session du 17 novembre dernier, l'objectif est dépassé : **ledélai de paiement a été ramené à moins d'un an.**

Aujourd'hui, face à la crise sanitaire et au moment où l'argent public doit être mobilisé afin de favoriser la relance de l'activité de nos entreprises, de nouveaux efforts financiers s'imposent.

C'est pourquoi, en accord avec l'ensemble des groupes politiques, le Conseil départemental mobilisera lors de sa prochaine réunion 15,4 millions d'euros d'autorisations de programme nouvelles destinées, pour l'année 2021, à abonder les contrats de projets territoriaux et communaux.

L'injection de ces crédits permettra de générer très rapidement un plan de relance de plus de 60 millions d'euros de travaux sur l'ensemble de la Dordogne. Cette initiative favorisera principalement le secteur du BTP, pour lequel les conséquences de la crise sanitaire risquent d'être extrêmement problématiques en termes d'activité et d'emplois si rien n'est entrepris

d'être extrêmement problématiques en termes d'activité et d'emploi si rien n'est entrepris rapidement à l'échelle des collectivités.

Plus que jamais, le Département entend conserver et renforcer son rôle de proximité et d'équilibre auprès du bloc communal.